



AQUERO 2025

16° Pèlerinage des Jeunes à Lourdes

Plus de 500 jeunes Varois rassemblés pour vivre ensemble un grand temps fort.

Dates et Horaires

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025

Les lieux et horaires définitifs seront transmis quelques jours avant le départ :

- Départ : lundi 20 octobre, vers 6h30 de St Maximin.
- Retour : vendredi 24 octobre, vers 18h30.

Qu'emporter ?

1. Dans un bagage à transporter soi-même. Il sera mis dans la soute.

- Une paire de bonnes chaussures de recharge,
- Affaires pour dormir
- Affaires de toilette
- Pantalons
- Chemises/polos
- Vêtement de pluie
- Paires de chaussettes
- Sous-vêtements
- Autre : montre, réveil, lunettes de soleil, mouchoirs, stylo, chapelet,
- Éventuels médicaments.
- Argent de poche maximum 20 € (éventuellement pour la photo de groupe à 8 €)
- Un réveil, une montre (facultatif) (les téléphones portables ne sont pas autorisés.)
- Ne pas emporter de déodorant aérosol

- Lycéens : tenue de sport, chaussures pour marcher.

- Servants et séminaristes : Aube
- Prêtres et diacres : Aube et étoles blanche, rouge et violette

2. Dans un petit sac-à-dos

On garde ce sac avec soi dans le car :

- Gourde ou bouteille d'eau
- Pique-nique
- Goûter

Prix et règlement

- 292 €.
- 262 € pour les adultes et staffs majeurs qui encadrent quelle que soit la date d'inscription.

Réduction familles nombreuses (jeunes et adultes compris) :

- 40 € pour le deuxième inscrit de la même famille (inscrit dans le même groupe),
- 50 € supplémentaires pour le troisième inscrit de la même famille (inscrit dans le même groupe),
- 70 € supplémentaires pour le quatrième inscrit de la même famille (inscrit dans le même groupe).

Règlement

Versement du solde pour tous au plus tard le **26 septembre**.

Le chèque du solde sera donné à l'inscription et encaissé en septembre

Pénalités d'annulation

30 € puis 100% après le 30 septembre (car l'organisation est alors engagée sur les hôtels et les cars).

Pénalités en cas de modification de données sur un même inscrit : 15 € après le 30 septembre.

N.B. : On ne peut remplacer une inscription par une autre. La pénalité reste due.

Inscription avec le dossier complet au plus tard le 26 septembre

Modalité de paiement :

- Chèques à l'ordre de : œuvres paroissiales de Rians
- Chèques vacances.

Pour tout renseignement complémentaire :

Christian rondeau : 06 07 79 68 97

Page 1 sur 2